



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DE NORMANDIE  
125, avenue Edmund Halley - Technopôle du Madrillet - CS 80004  
76800 ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY Cedex  
Tél. : 02.35.12.25.80 - Fax : 02.35.12.25.81 - Courriel : normandie@crpf.fr  
Fiche téléchargeable sur : www.crpf.fr

## LE TAILLIS SIMPLE

Ce mode de traitement, producteur de bois de chauffage et de piquet, a progressivement cédé la place aux futaies majoritairement productrices de bois d'oeuvre. En Normandie, il reste encore 30 000 ha de taillis simple en forêt privée, soit 10 % de la surface. (Etude ressource CRPF/DRAF/IFN-2008)

### QU'EST-CE QU'UN TAILLIS SIMPLE ?

Un taillis simple est un peuplement issu de la multiplication végétative d'arbres feuillus par **rejets de souche** ou par drageons.

**Le traitement en taillis** est très simple : il suffit de **couper périodiquement la totalité du peuplement** au ras du sol puis de le laisser repousser.



Certaines essences montrent une forte aptitude à rejeter de souche et à former une **cèpée composée de plusieurs brins** ; c'est le cas du Châtaignier, du Charme, de l'Erable sycomore, du Frêne, du Bouleau et de l'Aulne glutineux.

D'autres développent des drageons autour de la souche, c'est-à-dire des rejets naissant à partir d'une racine comme le Robinier, le Tremble ou le Merisier.

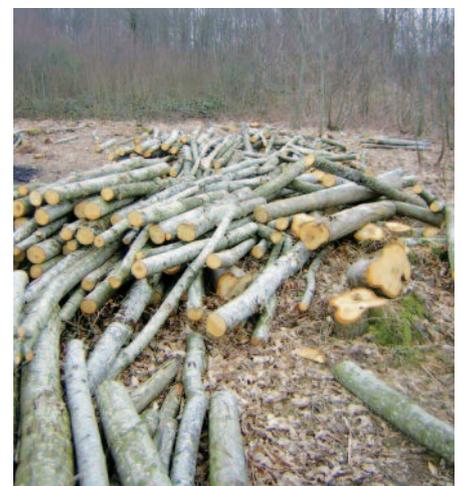
### LA GESTION EN TAILLIS SIMPLE

La durée entre deux coupes ou rotation est variable suivant l'essence, la fertilité de la station et les produits recherchés. En général, elle se situe entre **20 et 30 ans**.

Pour que les souches conservent une bonne aptitude à rejeter, la rotation ne dépassera pas 40 ans voire 30 ans pour du Châtaignier. A l'inverse, une rotation trop courte risque d'appauvrir le sol.

Les produits récoltés sont majoritairement des bois de petit diamètre valorisés en **bois de chauffage** (bûches, plaquettes), en **trituration** ou en **piquets** (Châtaignier, Robinier) avec une production comprise entre 5 et 15 stères/ha/an.

Ce mode de traitement nécessite de respecter certaines précautions lors de l'exploitation. Ainsi, il est important de **couper le taillis aussi ras que possible** et de ne pas brûler les rémanents. Une attention particulière doit aussi être portée à la pression des cervidés qui sont friands des jeunes repousses.



**Le taillis simple est un mode de traitement qui répondait à une demande en bois énergie mais c'est actuellement une source de produits peu rémunérateurs. Pour produire du bois d'oeuvre, leur conversion ou leur transformation est fortement conseillée.**

## LA CONVERSION DES TAILLIS SIMPLES

La conversion est un changement de régime, qui vise à passer du taillis à la futaie au moyen des arbres en place, dans le but de produire du bois d'oeuvre. Les arbres enlevés lors des éclaircies et leurs houppiers continueront de fournir du bois énergie ou de trituration.

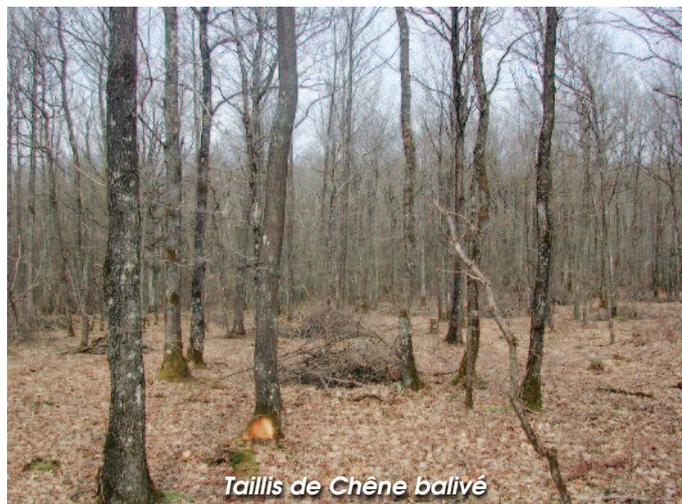
Pour cela, le peuplement doit comporter au moins une **tige d'avenir tous les 10 à 12 m, soit entre 70 et 100 tiges par hectare**, et être composé d'**essences adaptées à la station**. Les critères de choix sont la **vigueur**, la **rectitude**, le **développement du houppier**, l'absence de **blessures, d'altérations** (brogne, gélivure) ou de **problèmes phyto-sanitaires**, être si possible issue de **franc pied** ou **capable de s'affranchir de la cépée**.

Trois modalités de conversion existent :

### 1 - Modalité par balivage intensif

Si le taillis est commercialisable (essence, dimensions, accès), on réalise la **désignation à la peinture des tiges d'avenir et des tiges d'accompagnement** pour obtenir, après l'exploitation des arbres non marqués, un peuplement de 400 à 600 tiges/ha soit une tige tous les 4 à 5 m. Ensuite des éclaircies sont à réaliser dès que le couvert se referme, c'est à dire tous les 6 à 10 ans afin de prélever 20 à 25 % du peuplement.

Dans un taillis d'essences à croissance rapide, la conversion doit être déclenchée très tôt : entre 8 et 15 ans. Le balivage conservera environ 1000 tiges/ha puis des éclaircies dynamiques baisseront fortement la densité avec l'objectif de produire des grumes de bois d'oeuvre le plus rapidement possible.



Taillis de Chêne balivé



Avant détourage



Après détourage

### 2 - Modalité par détourage

Elle est adaptée lorsque l'essence a tendance comme le chêne à faire des gourmands, lorsque le taillis n'est pas vendable ou lorsque le peuplement est instable au vent. Elle consiste à désigner à la peinture les tiges d'avenir et à ôter les arbres voisins qui concurrencent leur houppier sur une distance de 2 m, c'est donc une éclaircie par le haut.

Quelque soit la modalité choisie, il est primordial de prévoir des **cloisonnements d'exploitation** de 4 à 5 m de largeur tous les 25 à 30 m afin de limiter les dégâts au sol et aux arbres.

### 3 - Modalité par régénération naturelle

On observe fréquemment la présence de semis sous le taillis, il suffit alors d'ouvrir le couvert pour leur apporter suffisamment de lumière afin d'assurer leur développement. Le prélèvement sera modéré pour des essences à croissance lente en présence de végétation concurrente (ronce, fougère ...), il pourra être total avec des essences à croissance juvénile soutenue comme le Châtaignier et l'Erable sycomore.



Taillis et semis de Châtaignier

## LA TRANSFORMATION DES TAILLIS SIMPLES

En présence d'un taillis d'essences peu productives, non valorisables ou inadaptées à la station ou avec un ensouchement âgé ou avec peu de tiges d'avenir, il est conseillé de **le transformer par coupe rase suivie d'un reboisement**. La transformation ne se justifie que sur des stations aptes à porter des essences productives et adaptées à celles-ci.

**Pour en savoir plus :** Fiches techniques "Cloisonner pour mieux gérer", "Comment réussir une plantation", "La station forestière", "Les éclaircies en peuplement feuillu".